



MAIRIE DE SAINT-VRAIN

Téléphone : 01.64.56.13.63 Télécopie : 01.64.56.24.02
Mail : accueil@mairiesaintvrain91.fr

INFORMATION

INTERDICTION DE CIRCULATION

SAUF RIVERAINS ET DESERTE LOCALE

A COMPTER DU 12 MAI 2025

ARRETE MUNICIPAL N° 2025-579-035– EN DATE DU 31 MARS 2025

Dans un souci de **sécurité publique**, la **circulation des véhicules sera désormais interdite**, à l'exception des **riverains**,

rue de la Libération,
du croisement de la rue de la Libération et de la rue du Petit Saint-Vrain
au croisement de la D8 et de la rue de la libération,

Cette décision fait suite à de **nombreux signalements** et au constat de plusieurs incidents relatifs à une **vitesse excessive**, engendrant un **danger avéré pour les piétons**, notamment les enfants et les personnes âgées.

Sont autorisés à circuler :

- Les **véhicules des riverains** et ceux de leurs visiteurs
- Les **services d'urgence** et de secours ;
- Les **prestataires et professionnels justifiant d'un accès nécessaire.**

Afin de garantir la sécurité de tous, des **contrôles ponctuels** seront effectués.

Nous appelons l'ensemble des usagers à faire preuve de **responsabilité et de respect des règles en vigueur.**

 **Mairie de Saint-Vrain**

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la maire au :

 **01.64.56.13.63** ou  **accueil@mairiesaintvrain91.fr**